



LA REPRISE DE L'ECOLE

Comme toutes les écoles de France, nos écoles ont dû fermer leurs portes au 17 mars et les enfants, travailler à la maison les devoirs préparés par leur enseignant. Progressivement, en respectant consignes sanitaires et de distanciation, les enfants ont pu de nouveau retrouver leurs copains et copines ainsi que le rythme d'une école différente de celle qu'ils avaient quittée. Dès le 4 juin, à la demande de la municipalité ayant passé convention avec l'Education Nationale, les PEP CBFC (qui assurent déjà les péri et extrascolaires sur notre commune) ont pu mettre en place des 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme) afin que tous les enfants puissent reprendre le chemin de l'école en toute sécurité.

L'objectif étant, non seulement, de permettre un retour de tous les enfants à l'école, mais aussi de participer à la resocialisation, au bien-être physique et psychologique et à l'épanouissement de chaque enfant après la période de confinement. Ce dispositif, gratuit pour les familles s'est poursuivi pour l'école élémentaire jusqu'aux grandes vacances. L'école maternelle a retrouvé son fonctionnement ordinaire depuis le 22 juin. La municipalité remercie à nouveau tous les professionnels de l'Enfance qui ont contribué à apporter une réponse adaptée et innovante aux enfants et à leurs parents durant cette période difficile.

RENTREE DES SIXIEMES

La fin de cette année scolaire aura un goût bien particulier pour les 18 CM2. Les étapes habituelles pour quitter l'école d'Ahuy et intégrer le collège n'auront pu avoir lieu. Ils ont cependant tous retrouvé leur maître depuis le 22 juin. La rituelle cérémonie de passage organisée par la municipalité s'est déroulée le vendredi 26 juin dans le respect des règles sanitaires. Après les discours et recommandations et les contes offerts par Bernard Bacherot, ils ont reçu un livre de la part de la société des Amis des Musées et une petite carte cadeau. **Nous leur souhaitons réussite et belles rencontres au collège.**

Les 2S2C

Entre le 4 et le 22/06, à l'école élémentaire, sur 86 inscrits, 69 enfants ont repris l'école et 53 ont fréquenté les activités, soit 80,23% des enfants étant de retour à l'école.

A l'école maternelle : sur 49 enfants inscrits, 31 sont de retour dont 28 sont inscrits au dispositif 2S2C.

Depuis le 22 juin, 69 enfants ont été accueillis au sein des 2s2c en élémentaire et les enfants profitent de ces animations ainsi que de temps récréatifs dans les bois, pour leur plus grand plaisir.



Des activités en petits groupes, dans le respect des règles sanitaires, ont été organisées dans différents espaces mis à disposition par la mairie : du sport sous toutes ses formes, des activités artistiques et culturelles et des activités en lien avec l'éducation citoyenne (le vivre ensemble, le développement durable).

9 animateurs ont été mobilisés, 5 permanents (Aristide, Benoît, Camille, Christelle et Eva) ont vu leur emploi du temps modifié et 4 nouveaux (Anouk, Marjolaine, Romane et Thomas) ont été embauchés pour ce dispositif. Merci à eux !

Le travail collaboratif entre équipe enseignante et équipe périscolaire, la créativité et la capacité d'adaptation sont les clés de la réussite de cette organisation inédite.

Les commissions de travail
Le Maire est président de droit de chacune des commissions

CCAS ou Commission	Membres élus	Membres associés
CCAS Responsable : C. LEBREUIL	N. Bize, N. Joliet-Giudici, F. Letondal, M. Termanini, M. Tissot	A. Bediot, G. Bernardot, C. Fuché, S. Pasini, G. Sabatier, J-P Tissot
Finances. achat/vente de parcelles communales Responsable : D. GRIMPRET	T. Chrétien, T. Faglin, N. Joliet-Giudici, C. Lalau, R. Petitboulanger, M. Termanini	M. Dusart, K. Grau
Travaux - marchés publics- patrimoine bâti Responsable : D. LABOUILLE	C. Lebreuil, J-M Ruez, M. Termanini, M. Tissot	J. Termanini
Environnement - développement durable - déplacements doux Responsable : J-M RUEZ	N. Bize, T. Faglin, N. Joliet-Giudici, D. Labouille, F. Letondal, M. Tissot	A. Benouachkou, F. Chagnard, J. Desmurs
Circulation - sécurité Responsable : D. GRIMPRET	N. Joliet-Giudici, C. Lalau, C. Lebreuil, M. Termanini	A. Benouachkou, G. Derlon, J. Desmurs, T. Faglin, J-L Huguenot, P. Mollier, P. Ormancey, F. Tisserand
Information Responsable : J-M RUEZ	T. Chrétien, O. Goizet-Dumont	E. Moniotte
Action sociale - fêtes et cérémonies Responsable : C. LEBREUIL	F. Letondal, L. Lombard, R. Petitboulanger, M. Termanini, M. Tissot	C. Fuché, M. Thircuit
Vie culturelle et associative. gestion des salles. Famille/enfance/jeunesse Responsable : O. GOIZET-DUMONT	N. Bize, T. Faglin, L. Lombard, R. Petitboulanger, M. Tissot	L. Chaventon, L. Estvalet, A-M. Jeannin, R. Montagne, S. Pasini, M-F. Pigeon, M. Thircuit, L. Sandy

ACTUALITÉS DE LA MAIRIE



mairie-ahuy@orange.fr



/MairieAhuy

PROJET NOUVELLE ECOLE



Les réunions avec l'architecte choisi (HVR Atelier. Architecture) ont repris afin de valider l'Avant-Projet Sommaire. Le Conseil municipal du 30 juillet validera le projet définitif afin de pouvoir déposer les demandes de subvention dès septembre.

Le projet sera exposé à la population à la réunion publique d'octobre.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE



Comme tous les vendredis, vos commerçants vous attendent sur la place Cœur de Village pour le marché dès 16h30 et jusqu'à 20h00. Venez nombreux (en respectant les distances raisonnables entre les personnes)

CONFINEMENT ET SOLIDARITES

Nous venons de traverser une période difficile pour tous. Elle a cependant été l'occasion de retisser des liens et des solidarités. La municipalité rend hommage et remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à rendre la vie plus facile durant le confinement :

- Distribution gratuite de masques pour tous les Aqueduciens;
- Mise à disposition des douches de l'Aqueducienne pour les routiers qui en avaient besoin;
- Participation à l'opération « Arcs en ciel » dont les dessins ont égayé nos maisons, nos rues et nos places (voir le montage musical sur le site de l'école élémentaire : ele-ahuy-21.ec.ac-dijon.fr);
- Dons de viennoiseries pour la Maison de l'Enfance, Âges & Vie et l'Accueil de loisirs de la part de notre boulangerie « La P'tite Manon » ;
- Animations musicales et contes pour les aînés d'Âges et Vie;
- Courses pour les personnes ne pouvant se déplacer, par des bénévoles;

Sans oublier les couturières qui ont confectionné masques et blouses pour leurs proches et des associations extérieures au village et les commerçants du village qui ont permis de faire les courses au plus près.



Banque Alimentaire

Nous remercions la Banque Alimentaire qui nous a permis de gâter beaucoup de monde en chocolats.



Banque Alimentaire
de Bourgogne



BUDGET 2020

Le compte administratif 2019 a été voté par l'ancienne équipe municipale le 9 Mars. Le budget prévisionnel a été voté par la nouvelle équipe lors du Conseil Municipal du 25 Juin 2020.

VOIR PAGE CENTRALE

VILLAGE

FLEURI



Comme l'année dernière, les bénévoles, avec les services techniques de la commune, ont répondu présents pour le fleurissement. Les plantations ne se font pas uniquement dans le centre du village. Les pieds de candélabres d'éclairage public, les pieds d'arbres ou les petits passages des nouveaux quartiers ne leur échappent pas. Merci à tous pour votre implication dans la valorisation du village et n'oublions pas que chacun peut, sans problème, entretenir et embellir l'espace public près de chez lui.

PHOTOS DU VILLAGE FLEURI

BELLE RETRAITE DOCTEUR SKO

C'est avec beaucoup d'émotion que de très nombreux patients et amis ont fait une haie d'honneur à Jean-Claude Skowronek à la sortie de sa dernière consultation le samedi 27 Juin.



FESTIVITÉS ANNULÉES

Suite à la crise sanitaire à laquelle nous devons faire face et conformément aux directives préfectorales, la municipalité a décidé d'annuler toutes les festivités du 14 Juillet.

CLUB TENNIS

Ahuy Tennis continue son évolution

Même si l'équipe sénior n'a pas pu jouer cette année, nous étions parmi les premiers à pouvoir vous proposer une activité post confinement. La saison peut donc reprendre et nous vous proposons un stage pour les jeunes 2h le matin du 6 au 10 juillet et du 12 au 18 juillet. Nous avons encore des places disponibles à l'heure actuelle et n'hésitez pas à nous joindre aussi si vous avez d'autres envies. Un tournoi ouvert à tous sera aussi programmé prochainement. Envie d'en savoir plus, retrouvez-nous sur Facebook et Instagram, ou envoyez-nous un mail à ahuy.tennisclub@gmail.com

Bonne reprise d'activité à tous !

La nouvelle équipe d'Ahuy Tennis Club



BIBLIOTHEQUE

Samedis 11 et 18 juillet de 9h à 12h.
Fermeture estivale jusqu'au mercredi 9 septembre, date de reprise aux jours et heures habituels (mercredi 16h à 19h, vendredi 16h à 18h et samedi 10h à 12h). Ce même jour, à 20h devant la bibliothèque soirée « Contes et Musique », pour adolescents et adultes, animée par deux Aqueduciens, Bernard Bacherot conteur et Frédéric Martin, Trompettiste.



INCIVILITÉS DANS LE VILLAGE

Si vous constatez des incivilités dans le village que vous estimez nécessaire de faire cesser, Veuillez composer le 17 pour être directement en lien avec la gendarmerie.



Budget et finances de la Commune

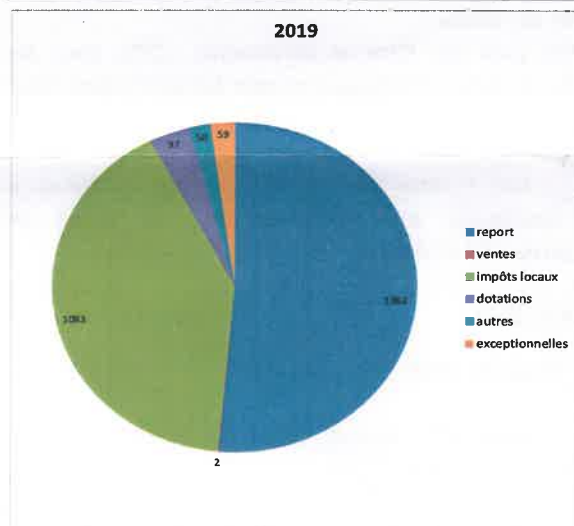
L'ancien conseil municipal s'est réuni le lundi 9 mars pour le compte administratif 2019. La nouvelle commission « finances » s'est réunie le lundi 15 juin et le nouveau conseil le jeudi 25 juin 2020.

1- Présentation du compte administratif 2019 de la Commune :

En 2019, les recettes effectives se sont élevées à 3 688 798.60€ et les dépenses réalisées à 2 264 262.01€ soit un excédent de 1 565 576.59€. Cet excédent est supérieur à celui de l'an dernier. La marge de manœuvre de la Commune est donc conséquente malgré ce qui « reste à réaliser » des dépenses engagées.

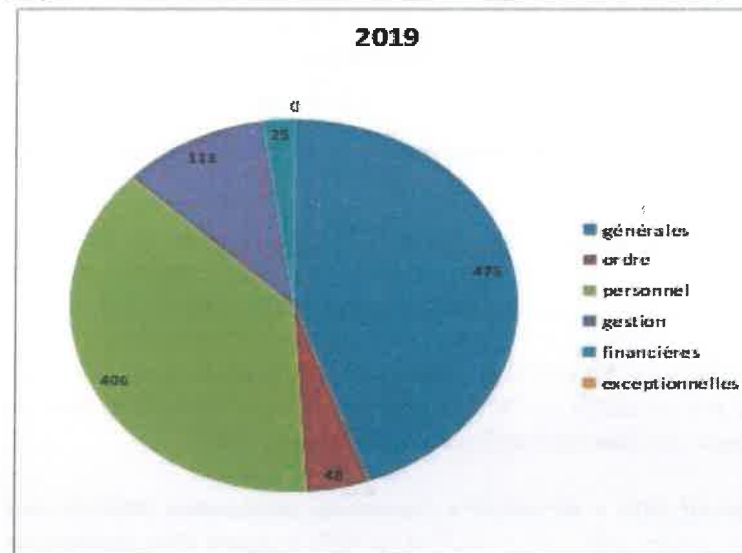
Recettes et dépenses de fonctionnement réalisées en 2019: recettes : 2 653 618.05€ et dépenses : 1 080 903.60€ soit 1 572 714.45 € d'excédent.

Recettes de fonctionnement constatées en 2019 (en milliers d'euros) :



Encore une fois, trois recettes ont été importantes pour la Commune. Les impôts locaux restent encore élevés malgré des taux communaux abaissés en 2019 et 2018 après trois ans de stabilité. Le report est l'excédent de l'année 2018. Les autres recettes quoique marginales comptent : les dotations de l'Etat sont encore en baisse de 20% en 2019 soit une baisse cumulée de 74% depuis 2014. La dotation de solidarité communautaire de 90 004€ n'a pas été réévaluée depuis 2014.

Dépenses de fonctionnement constatées en 2019 (en milliers d'euros):



A 1 080 903.60€, les dépenses de fonctionnement remontent au niveau de 2017 (voire de 2011 à 2013) soit -47% aucune cession de terrain et aucun transfert de leur montant « opération d'ordre » vers la section investissement en 2019.

L'inflation des coûts et les nouveaux équipements (salle et place) ont accru ces dépenses en entretien, eau, électricité, chauffage, etc. Les économies engagées par la commune pendant cinq années ont donc atteint leur plancher. La commune a reçu 41 872.00€ de plus qu'elle n'a versé en 2019 à la Métropole, sans compter les voiries prises en charge pour le fonctionnement et partiellement en investissement (cf. ci-dessous).

Quant aux prestations de services, elles ont cru de 12.1% (compte 611). Les PEP ont reçu 157 949,08€ contre 129 718.09€ en 2018 et 53 868€ en 2017 sans compter les autres fournitures ou petit matériel. La CAF a participé à hauteur de 12 302.16€ en 2019 contre 13 576.06€ en 2018, 9 559.52€ en 2017 et 560€ en 2016 soit une baisse de -9.38%. Au total, un jeune scolarisé à AHUY revient à 2 541.91€ par an.

Les autres augmentations concernent les frais de personnel : cotisations sociales entre +2% et +7% et remplacements. Elles ont diminué de 12% depuis 2014 après remboursements des assurances liées aux remplacements. Les charges financières ont augmenté de 2% après l'acquisition d'un local commercial.

Recettes et dépenses d'investissement réalisées en 2019 : recettes d'investissement : 1 035 180.55€ et dépenses 1 183 358.41 € ; soit un déficit de 148 177.86€ ramené à 7 137.86€ après ce qui « reste à réaliser ». Les investissements de la Commune ont donc été encore une fois importants :

- finitions ou améliorations : l'amortissement de la salle multi-activités 50 287€, parking 2070€
- poursuites des aménagements : Place du 19 mars 1962 : 274 038€ et 54 878.00€ de subventions reçues, Clos des Aiges : 77 250€, cimetière 5 468€, accessibilité du Mille Club 43 599€, écoles et cantine = 21 244€
- nouveautés : la moitié du coût de l'aménagement de la Grand Rue : 135 000€, l'erest a été pris en charge par la Métropole, bibliothèque : 214 729€, nouveau groupe scolaire : 89 790€, local commercial 80 411€, etc.

Ce compte administratif 2019 a été adopté à l'unanimité (délibération 2020-02) tout comme le compte de gestion (délibération 2020-01) et enfin le report d'un excédent net de fonctionnement compte-tenu des restes à réaliser (délibération 2020-03).

2- Présentation du budget 2020 de la Commune :

La municipalité a décidé de maintenir le taux d'imposition communal sur le foncier bâti à 21.00%. Ces taux avaient été maintenus de 2014 à 2017 puis baissés en 2018 et 2019. La décision a été adoptée à l'unanimité (délibération 2020-15).

Recettes et dépenses de fonctionnement prévues : 1 243 700.00€ et 1 203 640.96€ soit un excédent de fonctionnement minimal attendu de + 40 059.04€. L'excédent réalisé sera supérieur puisque les recettes ont été prévues à minima et les dépenses à maxima. La municipalité a choisi pour son nouveau mandat de poursuivre une gestion prudente.

Recettes de fonctionnement prévues en 2020 :

Les recettes de fonctionnement déjà connues sont inscrites comme le report des excédents passés accumulés (1 565 576.59€). Les autres recettes de fonctionnement sont reproduites telles que communiquées (les impôts locaux prévisibles) ou anticipées à la baisse (dotations de l'Etat et autres).

Le financement de la nouvelle école supposera encore plus d'économies puisque les dotations et subventions se font rares.

Dépenses de fonctionnement prévues en 2020 : +11.3%

Sont anticipées à la hausse :

- **Les charges générales** (+12.23%) : l'augmentation du nombre de bâtiments accroît automatiquement ces dépenses ; donc, sont prévus +3% pour l'électricité et l'eau, +15% pour les prestations de services (dont les PEP), +5% en maintenance, et les taxes foncières que paye à l'Etat la Commune pour ses propres terrains (+5%), +19% pour les fournitures scolaires, etc.
- **Les charges de personnel** : +8% (moins les remboursements) : aucune baisse des charges n'étant annoncée ;
- **Les charges financières** : +14.7 % nouvel emprunt pour l'acquisition d'un local commercial « restaurant » augmentant le patrimoine de la commune et son activité.

Seront réduits :

- **Le virement à l'investissement** est nul cette année (les investissements seront autofinancés par les ventes de parcelles).
- **Les autres dépenses** : -65% pour les fêtes et cérémonies, -20% pour les coopératives scolaires (moins de sorties et voyages) et pour les associations (leur budget a été triplé depuis 2014).

- **Investissements prévus en 2020 :** Les recettes ont été estimées au minimum à 1 200 728.82€ et les dépenses maximales d'investissement prévues seront de 1 150 057.86€ soit un excédent attendu de +50 670.96 €.

Investissements prévus et budgétés pour 2020 :

- **Investissements poursuivis** : Place (26 000€), accessibilité des bâtiments (5 000€), bibliothèque (2 000€),
- **Investissements nouveaux** : écoles (437 190.00€), achat des murs d'un local commercial dans le bâtiment n°3 (370 000€)

Recettes d'investissements :

- Des subventions notifiées pour la Place (12 000€), pour la bibliothèque (27 900€), pour la nouvelle école (215 000€), la vente de terrains (550 000€), et 330 000€ de remboursement de TVA dû par l'Etat.

Le budget 2020 a été adopté à l'unanimité (délibération 2020-16).

Christophe LALAU, responsable de la commission finances.